

## Valentin Hanquet est promu associé de Sotra

Le 07 jan 2021

Vie du cabinet

Les avocats de Sotra ont le plaisir d'annoncer que Valentin Hanquet devient associé du cabinet, à partir de ce 1er janvier 2021.

Valentin a rejoint Sotra en janvier 2015, peu après sa fondation.

Au cours des 6 dernières années, il a développé ses compétences et sa connaissance du droit social, tout particulièrement dans la gestion des contentieux complexes, en matière de fonctionnement des organes de concertation et dans les questions de ressources humaines liées au RGPD.

Il conseille aujourd'hui de nombreuses PME et grandes entreprises, en particulier en Région wallonne.

L'association de Valentin soutient la croissance continue du cabinet et cadre dans la philosophie de promotion des talents, inscrite dans l'ADN de Sotra.

**Sotra est un cabinet d'avocats spécialisés en droit social,  
dans le secteur privé et le secteur public.  
Notre valeur ajoutée découle de l'excellence de nos services et de notre proximité.**

Avenue Louise 65 Louizalaan 1050 Bruxelles – Brussel | + 32 (0)2 2 899 50 50  
Passage de l'Atelier, 6 bte 2 – 5100 Jambes | + 32 (0)81 39 17 30

[www.sotra.be](http://www.sotra.be) | [info@sotra.be](mailto:info@sotra.be)